

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU MARDI 3 SEPTEMBRE 2019
COMPTE-RENDU

DEPARTEMENT DE LA REUNION
Ville du Port



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs, les Conseillers municipaux de la ville de Le Port,

J'ai l'honneur de vous inviter au prochain Conseil municipal qui se réunira le :

MARDI 3 SEPTEMBRE 2019 A 17H00 A L'HOTEL DE VILLE

Le 26 août 2019

LE MAIRE

Olivier HCARAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du mardi 6 août 2019 P. 01
2. Redynamisation du centre-ville – Convention de partenariat entre la ville et l'Association des Commerçants du Port (A.C.P.) P. 25
3. Attribution de subvention de fonctionnement et d'investissement aux associations et établissement public – Année 2019 P. 39
4. Plan de relance régional – Appel à projets 2019 - Plan de financement des opérations de rénovation du bâti scolaire du 1^{er} degré et des équipements sportifs de la Commune de Le Port – Approbation P. 41
5. Piscine Jean Lou Javoy – Projet d'établissement, Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.) et règlement intérieur et grille de tarification des droits d'entrée P. 43
6. Evolution des périmètres des monuments historiques - Avis définitif de la commune sur le périmètre délimité des abords P. 105
7. Occupation du domaine public communal dans le cadre de travaux et chantiers – Révision de la redevance P. 127
8. Révision réglementaire annuelle des loyers des LTS communaux SIDR tranche communale et SATEC pour l'année 2019 P. 129
9. Société d'Economie Mixte Pipangai Production (SEM Pipangai) – Désignation du représentant du Conseil municipal P. 132
10. Note d'information sur les activités des sociétés dans lesquelles la Ville possède des parts sociales – Exercice 2017 P. 133

Questions diverses

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi trois septembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Mikaëla Latra, M. Jimmy Grondin, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe), M. Faustin Galaor (par M. Jean Bernard Gaillac), M. Ludovic Latra (par M. Brandon Incana), Mme Karine Mounien (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Bibi-Fatima Anli (M. Jean-Paul Babef), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec), M. Romuald Tanguy (Mme Danila Bègue), Mme Sabine Le Toullec (par Mme Firose Gador), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Valérie Auber (17h02).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absent(s): Mme Cala M'Rhéhourri 5^{ème} adjointe, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

Ouverture de la séance à 17h.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du mardi 6 août 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Firose Gador, Mme Sabine Le Toullec et 2 oppositions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : approuve le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 6 août 2019 ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

2. Redynamisation du centre-ville – Convention de partenariat entre la ville et l'Association des Commerçants du Port (A.C.P.)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions : M. Hary Auber, Mme Firose Gador, Mme Sabine Le Toullec et 2 oppositions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : valide la convention de partenariat entre la Commune et l'Association des Commerçants du Port pour la période 2019-2022 ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

3. Attribution de subvention de fonctionnement et d'investissement aux associations et établissement public – Année 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

*M. Jean-Paul Babef et Mme Annie Mourgaye ne prennent pas part au vote.
Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),*

Article 1 : approuve l'attribution de subventions en fonctionnement et d'investissement, au titre de l'exercice 2019 aux associations et à l'établissement public selon le tableau figurant dans le rapport ;

Article 2 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

4. Plan de relance régional – Appel à projets 2019 - Plan de financement des opérations de rénovation du bâti scolaire du 1^{er} degré et des équipements sportifs de la Commune du Port – Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL

*M. Patrick Jardinot ne prend pas part au vote,
Après avoir délibéré et à l'unanimité,*

Article 1 : approuve le programme de travaux ainsi que le plan de financement prévisionnel pour ces différents projets ;

Article 2 : sollicite les subventions correspondantes auprès du Conseil Régional de La Réunion pour un montant global de 884 607 € HT ;

Article 3 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à procéder aux demandes de financements complémentaires ;

Article 4 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

5. Piscine Jean Lou Javoy - Projet d'établissement plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS), règlement intérieur et grille de tarification des droits d'entrée

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (4 abstentions : Mme Valérie Auber, Mme Firose Gador, Mme Sabine Le Toullec, M. Hary Auber et 1 opposition : M. Patrick Jardinot),

Article 1 : approuve le projet d'établissement de la piscine Jean Lou Javoy ;

Article 2 : valide le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S) comprenant le règlement intérieur de la piscine municipale ;

Article 3 : valide la grille de tarification des droits d'entrée ;

Article 4 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

6. Evolution des périmètres des monuments historiques - Avis définitif de la commune sur le périmètre délimité des abords

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mme Firose Gador, Mme Sabine Le Toullec et 2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : prend acte de la décision de la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion de poursuivre la procédure de création du PDA ;

Article 2 : donne un avis favorable sur la création d'un PDA en substitution du périmètre de protection autour des villas dites des Ingénieurs en conservant le périmètre tel qu'annexé au dossier d'enquête publique unique relatif au projet de Plan Local d'Urbanisme et de PDA, et ce, conformément à la notice de présentation et au document graphique annexés à la délibération.

7. Occupation du domaine public communal dans le cadre de travaux et chantiers – Révision de la redevance

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (4 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot, Mme Firose Gador, Mme Sabine Le Toullec)

Article 1 : approuve la révision de la redevance d'occupation du domaine public dans le cadre de travaux et chantiers ;

Article 2 : valide le nouveau tableau actualisé des redevances d'occupation du domaine public communal ;

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents relatifs à cette affaire.

8. Révision annuelle des loyers des LTS communaux SIDR tranche communale et SATEC pour l'année 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (5 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot, Mme Firose Gador, Mme Sabine Le Toullec, M. Hary Auber)

Article 1 : approuve la révision des loyers des logements communaux SIDR et SATEC calculé selon l'indice de référence des loyers de l'INSEE du 1^{er} trimestre 2019 ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous documents relatifs à ce projet.

9. Société d'Economie Mixte Pipangaï Production (SEM Pipangaï) – Désignation du représentant du Conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

Article 1 : de procéder à la désignation du représentant du Conseil municipal au sein de la Société d'Économie Mixte Pipangaï Production à main levée.

À la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 2 : de désigner Madame Annick Le Toullec en qualité de représentante du Conseil municipal à la Société d'Économie Mixte Pipangaï Production au Conseil d'administration et aux assemblées générales des actionnaires,

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

10. Note d'information sur les activités des sociétés dans lesquelles la Ville possède des parts sociales – Exercice 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir débattu,

Article 1 : prend acte de la présente note d'information relative aux activités des sociétés dans lesquelles la Ville possède des parts sociales, pour l'exercice 2017.

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h14.

LE MAIRE



A blue ink signature of Olivier Hoarau is written over a circular official stamp of the Commune de Pipangaï. The stamp contains the text 'COMMUNE DE PIPANGAÏ' and '19420 BELLEFONTE' around a central emblem.

Olivier HOARAU